

DOCTRINE P. 19

IMMOBILIER

Informatisation des registres des associations de droit local et accès au livre foncier

par *Olivier Vix***ACTUALITÉS** P. 5

ENTREPRISE

SAS : annulation des délibérations prises en violation des statuts

IMMOBILIER

Loi *EnR* : mesures relatives à l'urbanisme, l'environnement et la propriété

PERSONNES / FAMILLE

Le garde des Sceaux n'entend pas rendre obligatoire la dématérialisation dans le cadre des successions

PROFESSIONS

Le notaire doit attirer l'attention des acquéreurs sur le risque de perte des avantages fiscaux

PRATIQUE P. 12

DROIT FISCAL

Fiscalité de la prorogation du bail à construction et revenus fonciers

par *Serge Lamiaux***CHRONIQUES** P. 22

ENTREPRISE

Opérations sur fonds de commerce

par *Frédéric Vauvillé*
et *Frédéric Roussel*

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, agrégé des facultés de droit
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
Gilles BONNET, notaire à Paris
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes
François DELORME, notaire à Blérancourt
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenoix.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr -
Tarifs 2023 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 658,55 € TTC - Étranger : 802,25 €
Abonnement feuilletable numérique France : 311,41 € TTC - Étranger : 305 €
Prix au numéro France : 27,57 € TTC - Étranger : 28 €. Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 421 g éq. CO₂
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF213j3 ■ SAS : annulation des délibérations prises en violation des statuts

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF213i8 ■ Loi *EnR* : mesures relatives à l'urbanisme, l'environnement et la propriété

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF213j9 ■ Le garde des Sceaux n'entend pas rendre obligatoire la dématérialisation dans le cadre des successions

RURAL

DEF213j0 ■ Prescription du délai imparti au preneur sortant pour la demande d'indemnisation des améliorations apportées au fonds

PROFESSION

DEF213j1 ■ Le notaire doit attirer l'attention des acquéreurs sur le risque de perte des avantages fiscaux

PRATIQUE P. 12

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF210b0 ■ Fiscalité de la prorogation du bail à construction et revenus fonciers par **Serge Lamiaux**

DOCTRINE P. 19

DEF213f3 ■ Informatisation des registres des associations de droit local et accès au livre foncier par **Olivier Vix**

CHRONIQUES P. 22

DEF212w3 ■ Opérations sur fonds de commerce par **Frédéric Vauvillé** et **Frédéric Roussel**

VIE PRO P. 27

OFFRES ET DEMANDES P. 32

INDICES P. 36
